

SÉANCE DU 08 SEPTEMBRE 2025

Nombre de conseillers

En exercice 27

Présents 19

Votants 23

Date de convocation :

02/09/2025

Date d'affichage :

02/09/2025

Numéro : 31/2025

Le 08 septembre 2025, à 18 heures, le **Conseil Municipal de LESCURE D'ALBIGEOIS**, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Elisabeth CLAVERIE, Maire.

Présents : Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Gérard TOUREL, Daniel DERRAC, Nelly FACCA, Xavier PETIT, Huguette DELPY-SOUTADE, Michel ALBENGE, Thierry MONTBROUSSOUS, Bruno BARDES, Marie-Pierre CAMBON, Philippe FOULCHE, Ghislain PELLIEUX, Jérôme SABRIE, Nathalie JALBY, Claudette ROUQUETTE-BAULES, Maxime FONTANILLE, Bénédicte CATHALAU, Kadour SAMET.

Absents excusés représentés : Marie LACAN (E.CLAVERIE) – Françoise CHINCHOLLE (N.JALBY) – Franck GARRIC (B.DELBRUEL) – Éric ALBERT (G.PELLIEUX).

Absents excusés non représentés : Sylvie CLERGUE.

Absents non excusés non représentés : Francis SALABERT – Guy INTRAN – David POUTRAIN.

Secrétaire de séance : Nathalie JALBY

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01.09.2025 ET AU 01.12.2025

Un adjoint administratif principal de 1^{ère} classe nous a fait parvenir une demande de détachement à compter du 01.09.2025, pour une durée de 3 ans.

D'autre part, un adjoint administratif territorial en disponibilité pour convenances personnelles vient de nous informer de sa demande de réintégration. Le poste initial de cet agent est actuellement pourvu.

Vu l'expérience professionnelle de cet agent et les obligations de l'employeur dans le cadre de cette réintégration, il est proposé de transformer le poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe en poste d'adjoint administratif territorial, afin de permettre la réintégration à compter du 01.09.2025.

Il est donc proposé de transformer

- 1 poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à 35/35^{ème} : de IB 388 – IM 373 à IB 558 – IM 478

En

- 1 poste d'adjoint administratif territorial à 35/35^{ème} : de IB 367 – IM 366 à IB 432 à IM 387

Par ailleurs, dans le cadre de l'avancement de grade au choix au titre de l'année 2025, un adjoint administratif territorial remplit les conditions nécessaires pour un avancement au grade d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe au 01.12.2025.

Compte tenu des besoins du service, de la qualité professionnelle de l'agent concerné, des lignes directrices de gestion, ainsi que du ratio unique d'avancement de grade dans la collectivité fixé à 100 %, il vous est proposé de transformer au 01.12.2025 :

- 1 poste d'adjoint administratif territorial à 35/35^{ème} : de IB 367 – IM 366 à IB 432 à IM 387

En

- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe 35/35^{ème} : de IB 368 – IM 367 à IB 486 à IM 425

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Vu le Code Général de la Fonction Publique,

- Vu la délibération n° 43.2007 du 23.06.2007 fixant le ratio unique de 100 % pour la procédure d'avancement de grade de la collectivité,
- Vu la délibération n° 48.2021 du 20.09.2021 présentant les lignes directrices de gestion,
- Vu la délibération n° 29.2025 du 18.06.2025 portant modification du tableau des effectifs à compter du 01.07.2025,
- Entendu l'exposé ci-dessus,

APRES AVOIR DELIBERE

- **DECIDE** de modifier le tableau des effectifs à compter du 01.09.2025 comme suit :

EFFECTIFS À TEMPS COMPLET				
Cadres d'emplois	Grades	Temps de travail	Nombres d'emplois ouverts	Nombres postes pourvus
FILIÈRE ADMINISTRATIVE				
Directeur Général des services des communes	Directeur Général des Services des communes de 2000 à 10 000 habitants	TC	1	1
Rédacteur	Rédacteur	TC	1	1
Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	TC	2	2
	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	TC	1	1
	Adjoint administratif territorial	TC	5	4
Total administratif à temps complet			10	9
FILIÈRE TECHNIQUE				
Technicien territorial	Technicien Principal 1 ^{ère} classe	TC	1	1
	Technicien Principal 2 ^{ème} classe	TC	1	1
Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe	TC	1	1
	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	TC	4	4
	Adjoint technique territorial	TC	6	6
Total filière technique à temps complet			13	13

EFFECTIF À TEMPS NON COMPLET				
Cadres d'emplois	Grades	Temps de travail	Nombres d'emplois Ouverts	Nombres postes pourvus
FILIÈRE TECHNIQUE				
Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	34.26	1	1
		33.37	1	1
		33	1	1
		32.85	1	1
		30	1	1
		23.28	1	1
	Adjoint technique territorial	8.53	1	1
		24.43	1	1
Total technique à temps non complet			8	8
FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE				
A.T.S.E.M	A.T.S.E.M principal 2 ^{ème} classe	30.50	1	1
		34.50	1	1
		29.44	1	1
Total médico-social à temps non complet			3	3
TOTAL EFFECTIF			34	33

- **DECIDE** de modifier le tableau des effectifs à compter du 01.12.2025 comme suit :

EFFECTIFS À TEMPS COMPLET				
---------------------------	--	--	--	--

Envoyé en préfecture le 11/09/2025

Reçu en préfecture le 11/09/2025

Publié le 12/09/2025



ID : 081-218101442-20250908-DEL_31_2025-DE